N° 82 — CXLIIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Jeudi 11 Avril 1901

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau . fr.	6 —	3 20	1 80
» portée à domicile en ville	8 —	4 20	2 30
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
A l'étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
ET DU
VIGNOBLE NEUCHATELOIS
RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes	50 ct.
4 et 5 lignes . 65 ct. — 6 et 7 lignes	75
8 lignes et au delà . la ligne	10
Répétition » .	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne . Minimum	1 fr.
De la Suisse . la ligne	15 ct.
D'origine étrangère » .	15
Réclames » .	30
Avis mortuaires, la ligne 12 ct. — Minimum	2 fr.
» » répétition . la ligne	9 ct.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus.
Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES :
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites ; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

AVIS

Dans le but d'éviter les accidents d'asphyxie provenant d'installations ou d'appareils défectueux de chauffage à gaz ou à combustion lente (fourneaux inextinguibles utilisant du charbon de terre), la **Commission de salubrité publique,** agissant en vertu de l'article 6 de la loi sur la police sanitaire, prescrit les mesures suivantes :

1. Tous les appareils à gaz destinés à chauffer des locaux doivent être munis de tuyaux de dégagement conduisant à l'extérieur les produits de la combustion.
2. Les appareils à gaz installés dans les chambres de bains seront aussi pourvus d'un tuyau de dégagement. L'appareil doit être placé dans une chambre munie d'une fenêtre donnant à l'extérieur ou pourvue d'une ventilation suffisante.
3. Les appareils de chauffage à combustion lente munis d'un moyen de tirage pouvant être réglés à volonté, doivent être placés à proximité des canaux de cheminée qui leur sont destinés sans que le parcours des tuyaux puisse avoir plus de 4 mètres de longueur. — Les tuyaux de ces appareils ne doivent pas avoir de bascule.

Les contrevenants aux prescriptions ci-dessus seront passibles des pénalités prévues à l'article 21 de la loi sur la police sanitaire (amende de 20 à 500 francs) sans préjudice aux dommages-intérêts envers des tiers pour les accidents qui résulteraient des infractions commises.

La Commission de salubrité publique recommande en outre :

a) De ne pas faire brûler pendant la nuit des fourneaux à pétrole dans des pièces habitées, attendu qu'ils absorbent une quantité considérable d'oxygène, et

b) d'avoir soin d'aérer fréquemment les pièces chauffées, dans la journée, au moyen de ces appareils.

Enfin, elle croit devoir signaler le danger que présente l'introduction des tuyaux d'appareils de chauffage à combustion lente dans des canaux déjà utilisés pour des cheminées d'appartements, attendu que les gaz délétères provenant d'appareils de chauffage installés dans d'autres appartements de la maison peuvent redescendre par ces cheminées, dont les bascules sont souvent laissées ouvertes, et occasionner ainsi des cas d'asphyxie.

Neuchâtel, mars 1901.

Au nom de la Commission de salubrité publique :
Le Secrétaire, Dr ARTHUR CORNAZ — *Le Président,* P. BENOIT.

COMMUNE de NEUCHATEL

A louer aux Fahys, **appartements** de trois et quatre chambres et dépendances, eau.
S'adresser Finances communales.

CONCOURS

La commune de Peseux met au concours les travaux de correction et rélargissement des chemins de Boubin et du Châtelard, sur une longueur approximative de 500 mètres, ainsi que la pose d'un canal-égout le long des dits chemins et dont la commune fournira sur place les tuyaux en ciment nécessaires. Ces travaux consistent en terrassements, empierrement et maçonneries, et les entrepreneurs disposés à les exécuter peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges et série de prix, au bureau communal, à Peseux, où les soumissions devront être déposées avant le 15 avril à 6 heures du soir.

Peseux, 6 avril 1901.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

Immeuble à vendre

A vendre, dans un village du Vignoble, un immeuble comportant une maison de douze pièces, grande cave et dépendances. Grange et écurie pour dix-huit têtes de bétail. Champs autour de la maison.

La localité n'ayant pas de boulangerie, cet immeuble conviendrait à l'établissement de cette profession. S'adresser à

l'Agence agricole et viticole
JAMES DE REYNIER
NEUCHATEL

A VENDRE

En bloc ou séparément, deux jolies maisons jumelles, de construction récente, ayant 3 beaux logements par bâtiment. Belle situation, quartier tranquille, jardin, vue très étendue. **Bon rapport.** Adresser offres sous initiales C. E. 48 au bureau du journal.

ANNONCES DE VENTE

GIBIER

Coqs de Bruyère	à fr. 3.—	la pièce.
Poules de Bruyère	» 2.50	»
Gélinottes	» 2.—	»
Perdreaux gris	» 2.—	»
Perdrix blanches	» 2.—	»

GIGOTS DE CHEVREUIL

SAUMON

au détail, à 1 fr. 40 la livre

Morue fraîche (cabillaud) } à **60** c. la livre.
Merlans d'Ostende . . }

Raie — Aigrefin

MORUE SALÉE ET DESSALÉE
Truites du lac et de rivière
Brochets - Palées - Bondelles - Perches

Poulets de Bresse
Dindes - Canards - Pintades - Pigeons
Jeunes poules à bouillir

CABRIS à 60 c. la livre
AGNEAUX DE PRÉ-SALÉ
GIGOTS — SELLES — EPAULES

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

POUSSETTE

pour malade, presque neuve, à vendre. S'adresser à B. Mœri, sellier, Colombier.

Rentrée des Classes

Souliers de gymnastique
en toutes grandeurs et prix
CHAUSSURES pour COLLÉGIENS
qualité garantie

G. PETREMAND
NEUCHATEL
15, Rue des Moulins, 15

A vendre à prix modéré : 1 table à rallonges, 1 commode à 6 tiroirs, 1 bon potager français, 12 verres à champagne. Route de la gare, 19a, 1er étage.

Entreprise internationale de
TRANSPORTS FUNÈBRES
Alfred MARTY, représentant

Magasin de cercueils
TERREAUX 13
Domicile rue de l'Hôpital 2
TÉLÉPHONE 490

Même maison à Lausanne et Montreux

Grand choix de cercueils de luxe et ordinaires. — Costumes et couronnes mortuaires. — Service complet, absolument gratuit. — A la réception de lettres ou télégrammes, on expédie immédiatement pour toutes destinations.

Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ
NEUCHATEL

En vente tous les manuels employés dans le **cours préparatoire** de
l'Ecole de Commerce

Articles de mode

On trouvera un joli choix de chapeaux pour dames et fillettes, rubans, fleurs, plumes, etc., chez **Mme Dubois, modiste, Chemin des Pavés 8,** Neuchâtel. — Prix très modérés.
Réparations.

LAURIERS

A vendre de beaux lauriers. S'adresser à Vieux-Châtel 17.

A liquider une quantité de meubles, buffet vitré, armoires à une et deux portes, ameublement de salon, grande bibliothèque, canapés, fauteuils et chaises en tous genres, secrétaires, commodes, lavabos, tables de toutes sortes, lits complets, harmonium, psyché, glaces et tableaux, stores, régulateurs, mangle, potagers, grand clédar, etc.
S'adresser Coq-d'Inde 24. c.o.

A vendre d'occasion

2 grandes fenêtres ogives qui feraient de jolies fenêtres de pavillon. — S'adresser Vieux-Châtel 11, rez-de-chaussée.

ARBALÈTES
chez
Ch. PETITPIERRE & Fils, Ville

VIN BLANC 1900

1re qualité, environ 1700 litres à vendre ou à échanger contre du bétail. S'adresser à James d'Epagnier, à Epagnier, près Marin.
A la même adresse, bon foin bien conditionné.

Les LAINAGES pour ROBES de printemps sont arrivés
Halle aux Tissus, Neuchâtel

Les CONFECTIONS DE PRINTEMPS sont arrivées
Halle aux Tissus, Neuchâtel

Les IMPRESSIONS coton pour ROBES sont arrivées
Halle aux Tissus, Neuchâtel

Les ZÉPHIRS coton pour ROBES sont arrivés
Halle aux Tissus, Neuchâtel

ALFRED DOLLEYRES
RUE DU SEYON

Trois Voitures

avec capote, 1 brecette neuve, essieux patent, à vendre. S'adresser à A. Mœri, sellier, Colombier.

BELLE BICYCLETTE

de course, comme neuve, à vendre. Atelier de reliure, rue Purry 6.

Magasin & Laiterie
POTEAUX 6

Beau choix de fromages gras des Montagnes neuchâteloises, de 80 à 90 cent. la livre ; mi-gras, 60 et 70 ; maigre, 50 cent. ; par pièce, 40 cent. par livre. — Trois fois par semaine, beurre de table et en motte.

VERMOUTH
de TURIN, 1re qualité
1 Fr. 20 le litre, verre compris.
Le litre vide est repris à 20 cent.

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

FUMIER

de vache, 1re qualité, livrable dans toutes les gares du Vignoble. — S'adresser à F. Graff, à Corcelles, et pour l'est de la ville au restaurant Jean-Louis, à Saint-Blaise. c.o.
Prix très avantageux.

SALLE DE VENTE
Ecluse 4

A vendre une grande quantité de lits neufs et d'occasion, canapés-lits, fauteuils, divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes, commodes, lavabos, secrétaires, buffets de service, guéridons, fumeuses, étagères, régulateurs, glaces et potagers.
On se charge de réparations de meubles en tous genres.
Se recommande,
Samuel RENTSCH.

Echalas

Encore quelques mille échalas de perches, sciés, dont une partie secs et façonnés. — S'adresser à C. Ribaux, au Plan Jacot, sur Bevaix.

VENTE DE BOIS

A « La Lignière », près Gland (Vaud), le lundi 15 avril 1901, à 9 heures du matin, il sera vendu aux enchères publiques et **au comptant** environ

300 billes de chêne

Pour visiter le bois, s'adresser à M. Aug. Comte fils, fermier, à « La Lignière », et pour les conditions de mises, à **l'Agence Agricole Collet & Sordet, boulevard du Théâtre 4, à Genève.** H 3163 X

LIBRAIRIE-PAPETERIE JAMES ATTINGER
Rue St-Honoré, 7 **NEUCHATEL** Place Numa-Droz

RENTRÉE DES CLASSES

Classes secondaires de garçons et de jeunes filles. — Classes d'étrangères. — Classes supérieures de demoiselles. — Ecole de commerce. — Collège latin. — Ecole normale. — Académie. — Séminaire de français.

OUVRAGES ET MANUELS
Fournitures pour les Ecoles
Cahiers, plumes, crayons, matériel de dessin, compas, etc.
REGISTRES. — COPIES DE LETTRES
Serviettes — Fournitures pour la peinture

Cycles et Automobiles
PEUGEOT
Nouveaux modèles 1901

Bicyclettes à changement automatique de vitesse et roue libre à volonté, sans chaîne, ni pignon supplémentaire.

BICYCLETTES PEUGEOT
marque Lion, 1re qualité. Tous les roulements sont indéréglables, à cuvettes vissées et bains d'huile.
PRIX 250 francs.

CYCLES ET AUTOMOBILES
Georges RICHARD
Nombreux perfectionnements. 3 médailles d'or Exposition universelle de Paris 1900.

LOCATION — ATELIER DE RÉPARATIONS
Agent exclusif :
F. GLATTHARDT, mécanicien-spécialiste,
Rue Purry 2 — Place-d'Armes 6.

A l'imprimerie de cette Feuille :
formulaires de BAUX A LOYER

J. MERKY, tourneur
Rue du Seyon 19 bis

Pour cause de changement de local, il sera fait un
Escompte de 10 à 15 %
sur les articles suivants : Etagères à musique et à livres. — Tables à service. — Porte-bustes. — Porte-fleurs. — Tabourets de piano, cannés. — Parapluies. — Ombrelles. — Cannes.
Un magnifique écran sculpté et plusieurs guéridons au prix de facture.

AUX 3 CHEVRONS
Bijouterie - Orfévrerie
Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

On liquidera de gré à gré jusqu'au 24 juin, la
MERCERIE & BONNETERIE
rubans, corsets, dentelles.
— Rue du Seyon 7. —

AGNEAUX
de Pré-Salé
GIGOTS - SELLES - EPAULES

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

MANUFACTURE & COMMERCE DE
PIANOS
GRAND et BEAU CHOIX
pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND
et le mieux assorti du canton
Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage
Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHATEL

Répondant aux sollicitations de notre nombreuse clientèle, nous informons les honorables habitants de Neuchâtel et environs, que nous ouvrirons

LUNDI PROCHAIN, 8 AVRIL

une maison de vente, **à Neuchâtel,**

Rue de l'Hôpital, 2

A la GRANDE MAISON

Même maison au LOCLE

Même maison à CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de tissus nouveautés en tous genres

CONFECTIONS POUR HOMMES & ENFANTS

ARTICLES POUR TROUSSEAUX

Nous espérons gagner la confiance du public en ne vendant que de la bonne marchandise à des prix très avantageux.

ARTICLES DE VOYAGE
Maroquinerie
E. GUYE-ROSSELET
Rue de la Treille 8

Malles, Valises, Sacs, Plaids, Courroies, Maroquinerie, etc. dans toutes les qualités et prix. **Grand choix**

RÉPARATIONS

PETITPIERRE
pour la cartouche flobert ou américaine
Système «MARTINI» de haute précision. Fabrication soignée
PRIX: 79 FRANCS avec accessoires
CH. PETITPIERRE & FILS, Neuchâtel. Magasin d'armes et de munitions

DEMANDEZ
LA THYMOLINE
Succès infaillible contre les
GERCES (Teignes)
La boîte de 48 pastilles H 1614 Z
En vente dans les pharmacies et drogueries

HALLE AUX CHAUSSURES
Rue du Seyon

Au comptant, 5 % d'escompte

Par suite d'achats considérables faits dans les grandes fabriques de :

MM. les fils de C.-F. BALLY, à Schœnenwerd
MM. Strub, Glutz & Cie A. G., à Olten, etc.

et ayant obtenu des conditions exceptionnelles, je puis livrer les marchandises de toute première qualité de ces maisons (dont la renommée n'est plus à faire) à des prix **excessivement bon marché défiant toute concurrence.**

Choix immense dans tous les genres, depuis l'article ordinaire au plus soigné.

CRÈMES NOIRE, JAUNE, BLANCHE
en boîtes et flacons

CIRAGES extra pour fines chaussures, ne salissant pas les vêtements. — SEMELLINE, enduit rendant les semelles plus durables.

Réparations promptes et bien soignées

Se recommande,
Th. FAUCONNET-NICOUD
Successeur de C. BERNARD

Ancienne maison connue pour la vente d'articles de premier choix

CONSTRUCTIONS en BETON ARMÉ
Système HENNEBIQUE
Brevet + n° 6,533

INALTÉRABLES — L'ÉPREUVE DU FEU

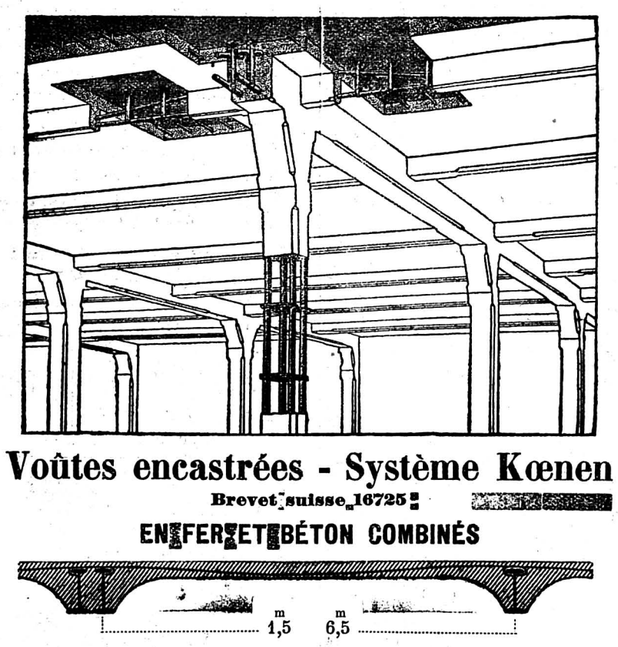

Voûtes encastrées - Système Kœnen
Brevet suisse 16725
EN FER ET BÉTON COMBINÉS

Projets et entreprise de tous travaux de bâtiments, fabriques réservoirs, ponts, etc.

Concessionnaire: **ADOLPHE RYCHNER,** entrepreneur, NEUCHATEL

Le meilleur dépuratif du **SANG**
Essence de Salsepareille Model
préparée à la
PHARMACIE CENTRALE L. MODEL, GENÈVE
MARQUE DÉPOSÉE

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang et répand dans l'organisme la vigueur et le bien-être.

Devrait en faire usage, toute personne souffrant de **congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, goître, démangeaisons, rhumatismes, maux d'estomac,** etc., etc.

Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique ci-dessus et le nom de la pharmacie Centrale de Genève.

Dépôts à Neuchâtel : pharmacies Dardel, Bauler, Bourgeois, Jordan, Guebhart; Saint-Blaise: pharmacie Zintgraff; Locle: Theiss.

VIN DE QUINQUINA
Matthey
simple ou ferrugineux
depuis 25 ans réputé le meilleur. Dépôt: **Pharmacie A. BOURGEOIS.**

Horlogerie — Bijouterie
Arthur MATTHEY
Rue du Seyon (à côté de la Halle aux Chaussures)

RÉGULATEURS, PENDULES, RÉVEILS
MONTRES, CHAINES, BIJOUTERIE
beau choix dans tous les genres

Orfèvrerie argent et métal argenté 1er titre

ALLIANCES
PRIX MODÉRÉS RÉPARATIONS

VENTE de BOIS

Samedi 13 avril 1901, la Commune de Boudry vendra par enchères publiques, dans ses forêts des Buges, de Vert et du Biollet, les bois suivants :

3900 fagots de fayard et chêne,
25 stères de fayard.
8 stères de sapin,
7 tas de perches,
18 tas de charronnage de chêne, pour piquets,
2 lots de dépouille.

Rendez-vous à 8 1/2 heures du matin, à Trois-Rods.

Boudry, le 10 avril 1901.

Conseil communal.

TRIPES
à la mode de Caen

la boîte de 2 livres, à	fr. 1.80
» » 1 livre, à	» 1.10
» » 1/2 livre, à	» 0.75

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

Demandez les spécialités
PANIER
telles que
Biscotins neuchâtelois
Pains d'anis neuchâtelois
Leckerlets neuchâteloises
Tranches aux amandes
Croquettes aux noisettes
Bricelets citron, etc.
chez
Mme DONNIER-BECK, Mme HUGUENIN-ROBERT, LANDRY-GROB, A. ZIMMERMANN, L.-H. MULLER, F. GAUDARD, R. LUSCHER.

Occasion exceptionnelle
MAGNIFIQUE PIANO
cordes croisées, clavier en ivoire, construction extra solide. Prix 1000 fr. A vendre tout de suite fr. 680.
S'adresser par écrit, sous H. H. 954, au bureau de la Feuille d'Avis.

Timbres-poste
A vendre une **superbe collection,** contenant plus de 3000 pièces de tous les pays. Nombreuses raretés. D'une valeur de 2500 francs, elle serait cédée pour 1000 francs. L'acheteur recevrait en outre la belle collection du « Journal des voyages », de 1877-97, soit vingt volumes in-4° magnifiquement reliés, formant une véritable bibliothèque de luxe. S'informer du n° 18 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

ECOLE ENFANTINE
frœbelienne
L'école de Mlle Laure Jeanneret se rouvrira mardi 16 avril rue de l'Hôpital 3, 1er étage, à gauche.
Inscriptions, lundi, de 9 heures à midi.

MISE AU CONCOURS

Les sociétés de tir de Saint-Blaise mettent au concours le service de cantinier du stand et le poste de chef-cibarre.

Les cahiers des charges sont déposés chez le citoyen Ed. Berger, secrétaire-caissier, à St-Blaise, où les soumissions devront être adressées sous pli fermé jusqu'au 20 avril 1901.

A prêter
contre hypothèque plusieurs sommes de 5. 10 et 35.000 francs. — S'adresser Etude Bonjour, notaire St Honoré 2.

MODES
Mlle Adèle HOFMANN
informe son honorable clientèle et les dames de Neuchâtel qu'elle exposera ses modèles
Rue du Seyon n° 20, 1er étage

Jeune fille désire prendre leçons de comptabilité et tenue de livres, le soir, à prix réduit. S'adresser rue du Château 2, 1er étage.

ÉCHANGE
Dans une bonne famille catholique, allemande, on recevrait un jeune garçon de 13 à 14 ans, en échange d'un garçon de 14 ans qui désire apprendre le français et recevoir de bons soins. S'adresser à J. Peissard, contre-maître, à Diessenhofen, canton de Thurgovie.

MILDIOU
Les propriétaires qui n'auraient pas reçu des feuilles d'inscription pour le sulfatage de leurs vignes sont priés d'en réclamer au bureau de C.-A. Périllard, Coq-d'Inde 20, **jusqu'au 30 avril.**

Mlle V. EBERHARD
Leçons de français, d'allemand et de piano. S'adresser Beaux-Arts 17, 2me étage, à droite.

Pensionnat de jeunes filles
Accueil amical aux jeunes filles désirant apprendre la langue allemande, le piano et la tenue du ménage. Villa avec jardin. Prix de pension: 780 marks par an, chez **Mme Jordan, femme d'inspecteur forestier, à Wermsdorf,** près **Dahlen** (Saxe). H. 33986 a.

Une bonne famille des environs de Soleure désire placer son fils, âgé de 15 ans, en échange dans la Suisse française, où il aurait l'occasion de fréquenter l'école. S'adresser à M. Charles Fluri, à Bellach, près de Soleure.

On cherche pension dans une famille bourgeoise de Neuchâtel ou des environs, pour une **jeune fille de 12 ans,** qui désire suivre les écoles et apprendre le français. Offres écrites sous chiffre H.-M.-B. 64, au bureau du journal.

Ecole de commerce de Neuchâtel
(Section des Demoiselles)

COURS PRÉPARATOIRES

Examens d'admission, mardi 16 avril, à 2 h. du soir, au bureau de la maîtresse surveillante, Annexe des Terreaux

Toutes les élèves doivent présenter au moment de l'inscription les bulletins de la dernière classe qu'elles ont suivies. Il est désirable que l'inscription des nouveaux élèves ait lieu aussitôt que possible afin de permettre l'organisation d'un nombre de classes suffisant.

Des classes spéciales sont organisées pour les élèves de langue française, avec le programme suivant:

Allemand,	12	heures	par	semaine.
Français,	4	»	»	»
Tenue des livres,	3	»	»	»
Arithmétique,	3	»	»	»
Calligraphie,	2	»	»	»
Anglais ou Italien,	6	»	»	»

Le cours préparatoire est gratuit pour les élèves dont les parents habitent Neuchâtel. Les élèves sortant de 2me secondaire et porteurs de leur carte de promotion sont admis sans examen.

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS
19, Rue du Château NEUCHATEL Rue du Château, 19

Jeudi 11 avril 1901, à 8 h. précises

CONFÉRENCE PUBLIQUE & GRATUITE
pour jeunes gens de 15 ans et au-dessus
donnée sous les auspices de la section de la Croix-Blanche de l'Union chrétienne
par
M. A. DE MEURON, de Genève
SUJET :
SANTÉ ET SAINTETÉ

N.-B. — Tous les jeunes gens de 15 ans et au-dessus sont cordialement invités à assister à cette conférence.

Le Comité de la Section

INSTITUT DE COUPE ET DE COUTURE
de Mlle E. VON ALMEN
COUTURIÈRE et représentante pour le canton du
Patron-Express Carrara
Brevet n° 17,719
Le seul permettant de faire rapidement un corsage **sans retouches**

Chaque élève peut se confectionner pendant le cours un vêtement de son choix. — Un cours commencera le 22 avril. Inscriptions et prospectus jusqu'au 20 avril, à la librairie Delachaux & Niestlé ou chez Mlle E. von Almen, Pertuis du Soc 26, jusqu'au 20 avril, ou par correspondance.

COMPAGNIE des TRAMWAYS de NEUCHATEL

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le jeudi 18 avril 1901, à 10 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Fusion avec la Compagnie du Régional N.-C.-B. et modification des statuts.
2. Eventuellement: Proposition de fractionner la concession Vauseyon-Corcelles.

Pour pouvoir délibérer sur la modification des statuts, **la moitié au moins du capital-actions** doit être représentée à l'assemblée. (Art. 15 des statuts).

Pour assister à l'assemblée, Messieurs les actionnaires devront effectuer, **trois jours à l'avance,** le dépôt de leurs actions chez MM. Berthoud & Cie, banquiers, à Neuchâtel, qui leur délivreront en échange une carte d'admission tenant lieu de récépissé de dépôt.

Neuchâtel, le 28 mars 1901.

Au nom du Conseil d'administration :
Le Secrétaire, J. DE DARDEL — *Le Président,* L. CHATELAIN.
H 1663 N.

Société Française des Câbles électriques
Système BERTHOUD, BOREL & Cie
Anonyme au capital de 1,300,000 francs
Siège social: Chemin du Pré Gaudry 11, à Lyon

L'assemblée générale des actionnaires du 3 avril 1901 a fixé le dividende de l'exercice 1900 à 100 francs brut par action, payable comme suit:

au 15 avril 1901, à raison de 48 fr. pour le nominatif et de 46,48 pour le porteur, contre remise du coupon n° 5;
au 15 octobre 1901, à raison de 48 fr. pour le nominatif et de 46,48 pour le porteur, contre remise du coupon n° 6;
à **Lyon,** chez MM. E.-M. Cottet & Cie, banquiers, rue de la Bourse 8;
à **Neuchâtel** (Suisse), chez MM. Perrot & Cie, banquiers.

Le Conseil d'administration.

BAINS DE ROTHENBRUNNEN (Grisons)
Source ferrugineuse alcaline iodée
Bains et cures d'eau, bains de limon ferrugineux, traitement par l'électricité. — Excellents résultats pour les adultes et les enfants. — Saison du 1er juin au 30 septembre. H 568 Ch.

BANQUE COMMERCIALE NEUCHATELOISE
Capital social : fr. 4,000,000

Ensuite d'une décision de notre Conseil d'administration, nous payons les taux d'intérêts suivants sur les **Bons de dépôt,** délivrés à nos caisses dès ce jour :

2 1/2 % l'an sur Bons de dépôt, à 30 jours de vue.
3 1/2 % l'an sur » » à 3, 6 et 12 mois de date.
4 % l'an sur » » à 3 ans (avec remboursement facultatif par la Banque dès l'expiration de la 2me année).

Neuchâtel, février 1901.

La Direction.

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE
C.-A. GEIPEL, BALE
recommande son établissement pour la prochaine saison. — Service prompt et bien soigné.
Dépôt chez H 1500 Q
M. PERDRISAT, au Panier fleuri, Neuchâtel

Cours gradué de Coupe, Confection et Vêtements
en tous genres
LINGERIE ET LAYETTE
Coupe tailleur pour Costumes de dames

Par une nouvelle méthode pratique et simple à enseigner, les élèves sont rapidement amenées à apprendre à couper, confectionner et transformer tous genres de toilettes. Ce cours est recommandé tout spécialement aux jeunes filles se disposant à partir pour l'étranger. Leçons pratiques de raccommodages les jeudis et samedis. — **Corsets de Paris** sur mesure.

Mme E. JÆGER, faubourg du Lac 3, 1er étage

CONCOURS

Monsieur F.-L. Rossel met au concours les travaux de fouilles et de maçonnerie, de charpente, de couverture, de ferblanterie, ainsi que la fourniture de poutrelles en fer pour la construction d'un bâtiment d'habitation à Cormondrèche.

Pour examen des plans et conditions, prière de s'adresser à Monsieur Ernest Meystre, architecte, à Neuchâtel, à qui les soumissions devront être envoyées jusqu'au mardi 16 courant.

Cormondrèche, le 4 avril 1901.

F. ROSSEL.

Chute des cheveux
Mme EMERY, spécialiste pour soins des cheveux, se rendra à Neuchâtel mercredi et jeudi prochains, 11 et 12 courant. Reçoit de 1 à 6 heures soir. S'adresser rue du Trésor 9, au 3me étage, chez Mme Gendre.

PENSION-FAMILLE
A proximité de l'Académie, chambres au soleil et confortables. Excellente table. On parle français, allemand et anglais. Prix modéré. Rue Pourtalès 13, au 2me.

Une honorable famille de négociants de la Suisse allemande désire placer sa fille en

ÉCHANGE
d'une jeune fille d'une bonne famille. dans la Suisse française. Fréquentation de l'école demandée et assurée. S'adresser à R. Knutti, entrepreneur à Oey-Diemtigen, canton de Berne.

GRAND HOTEL
de
CHAUMONT
Ouvert dès le 7 avril
Table d'hôte à midi et demi.
Restauration à toute heure.
Repas de sociétés.
Th. SUTTER, directeur-gérant.

Leçons d'anglais
et d'allemand
Miss Priestnall
rentrera le 15 avril. S'adresser par écrit Place Purry 9. H. 1729 N.

Bonne tailleuse
se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Travail soigné. Transformations. Prix très modérés.
S'adr. Seyon 36, 2me étage, à gauche.

MÉTROPOLE
CE SOIR, à 8 1/2 HEURES
GRAND CONCERT
donné par la troupe estimée des duettistes
MOORE
3 Dames et 3 Messieurs

Duos et trios comiques. Débuts des deux **Remling** et des duettistes Moore ainsi que du comique **H. Walter,** et du chef d'orchestre **H. Elstorado.**

Entrée libre.

PENSION
Dans une bonne famille de la Suisse allemande, on prendrait en pension une jeune fille ou un jeune garçon qui pourrait fréquenter les écoles. Vie de famille assurée. Pour tous renseignements, s'adresser au magasin Guye-Rosselet, Treille 8.

Mlle RUTH JEANNOT
Cité de l'Ouest 2, Neuchâtel
élève de Mme LUSCHER, professeur et compositeur, de Genève
a commencé ses leçons théoriques et pratiques de zither et guitare. — Enseignement d'après les meilleures méthodes.

Vente de musique, d'instruments et accessoires provenant des premières fabriques allemandes. c.o.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

ÉGLISE INDÉPENDANTE
Culte d'adieux
à l'occasion du prochain départ de six missionnaires
pour le Sud de l'Afrique
Dimanche 14 avril 1901
à 8 heures du soir
dans la Grande Salle des Conférences

NOUVELLES POLITIQUES

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

On annonce de Shanghaï que le vice-roi et le gouverneur ont adressé un mémoire au trône préconisant les réformes suivantes: 1. Les princes de la maison impériale et les étudiants des familles nobles devront voyager et étudier les pays étrangers. 2. L'armée sera exercée d'après les méthodes occidentales. 3. Le nombre des établissements d'instruction publique sera augmenté. 4. Un système monétaire avec dollar étalon sera adopté.

Belgique

Les socialistes belges, réunis en congrès à Liège, ont voté une résolution en faveur du suffrage universel. Celui-ci devra être conquis s'il le faut au moyen d'une grève générale. Le congrès a voté ensuite la création d'un secrétariat permanent.

Pays-Bas

Le congrès socialiste hollandais, réuni à Amsterdam, a émis un vœu en faveur de l'introduction dans la constitution du suffrage universel et de la représentation proportionnelle.

Espagne

Un meeting anticlérical, auquel assistaient 1500 personnes, a été tenu à Malaga. On y a décidé de demander au gouvernement l'expulsion d'Espagne des ordres religieux et d'adresser des messages de félicitations aux Chambres de France et de Portugal.

A la Corogne, une manifestation anticléricale a également eu lieu. Les assistants ont remis au préfet une pétition demandant l'expulsion des congrégations. Les manifestants ont crié dans les rues: «A bas les jésuites! Vive l'Espagne sans couvents! La musique a joué la «Marseillaise» et d'autres hymnes libéraux. Quelques groupes ont lancé des pierres contre la maison des jésuites et le bureau du journal clérical «Voz de la Galicia».

Cuba

A la suite du rejet par le vote presque unanime de la Constituante cubaine de l'amendement Platt définissant les relations entre les Etats-Unis et Cuba libre, le gouvernement de Washington envisagerait le retrait des troupes américaines de l'île pour répondre aux véhémentes protestations qui s'élèvent contre l'attitude des Etats-Unis.

Il considérerait cette mesure comme un gage donné aux Cubains méfiants et mécontents du désir des Etats-Unis d'assurer à la grande Antille un gouvernement stable sans recourir à la force, malgré l'insistance des partisans de l'amendement Platt sur la nécessité du maintien du contrôle militaire pour amener Cuba à se soumettre.

L'épave du «Merrimac» que le lieutenant Hobson fit couler dans le chenal du port de Santiago pour y «mettre en bouteille» l'escadre de l'amiral Cervera est aujourd'hui détruite. On l'a fait sauter ces jours-ci pour désobstruer le goulet.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Arbitrage. — La cour internationale d'arbitrage de la Haye ouvrira solennellement ses séances en mai, dans le vieux palais de la Haye. Quatorze cas lui ont déjà été soumis. En premier lieu viendra le conflit bulgaro-roumain, à propos de la propriété d'un district dont les limites ont été changées par une crue du Danube.

Pour les Boers. — Le comité hollandais en faveur des Boers a fait parvenir à M. Krüger un chèque d'un million de florins (2,100,000 fr. environ) montant des souscriptions récoltées en Hollande en faveur des Boers.

Les joyeusetés du recensement. — Le « Daily Telegraph » raconte qu'un paysan anglais a inscrit un chat comme ayant passé, sous son toit, la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Le bulletin de recensement porte: « Nom, Jim; rapport avec le chef de famille, locataire; sexe, masculin; âge, un an; profession, chasseur de souris, travaillant pour son compte. Il n'est ni sourd, ni aveugle, ni aliéné.

Dix-neuf maisons d'Andover (Hampshire) ont été brûlées dans un incendie qui a éclaté mardi matin et une centaine de personnes sont sans abri.

Timbre-poste à vendre. — La routine administrative existe un peu partout. Ces jours derniers, un bureau de poste à Berlin a fait afficher l'avis suivant:

« On vient de trouver devant un des guichets de nos bureaux un timbre-poste de 5 pfennige (6 centimes 1/4). Celui qui a perdu ce timbre est invité à le réclamer d'ici six semaines en apportant la preuve qu'il l'a perdu. Dans le cas contraire, le timbre sera vendu aux enchères publiques.

Un grave accident de chemin de fer s'est produit mardi sur la ligne de Ratisbonne à Nuremberg. Au moment où le train de voyageurs, qui arrive à Ratisbonne à 4 h. 17, descendait une forte rampe, plusieurs voitures se sont détachées et ont versé. Il y a eu quelques personnes blessées mortellement, notamment un lieutenant et un sergent de la garnison de Nuremberg, ainsi qu'une femme. De nombreux voyageurs ont été blessés légèrement parmi lesquels beaucoup de soldats rentrant de permission.

Tout un village, celui de Jasjo-Ijfolu (Hongrie), qui comptait 400 habitants, a été réduit en cendres par un incendie.

Le secret d'un tsar! — Un titre de mélodrame? Non, une simple histoire... authentique, paraît-il.

Dans le palais des tsars, à Gatchina, qui fut jadis la résidence préférée du

tsar Alexandre III, il y a un petit musée historique; on y a conservé, entre autres choses précieuses, une grande malle de fer dont les serrures furent fermées et scellées, d'après une légende, par le tsar Paul Ier lui-même.

La partie supérieure porterait l'inscription suivante de la main même de ce tsar: « N'ouvrez pas avant cent ans. »

Le malheureux empereur mourut en l'année 1801, et c'est le 6 mai qu'arrive la date fixée pour l'ouverture de la malle.

Mystérieuse visiteuse. — Dimanche après-midi, vers cinq heures, un vif émoi a régné au château de Windsor où réside actuellement le roi d'Angleterre. Une dame très élégante arriva en voiture à la porte du château en déclarant aux gardes qu'elle venait de Londres pour parler au roi, qu'il s'agissait pour elle de lui communiquer un secret d'Etat de la plus haute importance.

Les soldats avertirent l'officier de service, qui accourut. Pressée de questions, la dame exhiba sa carte de visite, sur laquelle l'officier lut ces mots: «Duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha», mais l'officier ne fut pas dupe. Tandis qu'il allait prévenir le roi, la dame était mise en état d'arrestation.

Ce sont là les seuls détails communiqués jusqu'ici à la presse. On sait seulement que cette mystérieuse personne, qui était porteuse d'une forte somme d'argent, est actuellement enfermée à la prison de Windsor.

Horrible drame. — « L'Express » de Londres rapporte une terrible histoire de naufrage, dont les détails sont tels qu'on en doit attendre la confirmation.

D'après un télégramme du correspondant de ce journal à Singapour, la barque «Angola», capitaine Crocker, de la Nouvelle-Ecosse, ayant touché un écueil près de Cavite (Philippines) les dix-sept survivants construisirent trois radeaux, dont deux montés par cinq hommes, ont disparu. Sur le plus grand se trouvaient les douze hommes restant dont le capitaine Crocker. Les naufragés n'avaient ni eau ni nourriture. Ils mangèrent d'abord des algues flottantes et de petits coquillages. Les vingt-sixième jour, un des marins, Français de nationalité, tua un de ses compagnons à coups de hache et but son sang.

Il voulut aussi manger sa cervelle, mais les survivants l'en empêchèrent, et jetèrent le corps à la mer. Le lendemain, comme le Français menaçait le capitaine de sa hache, on lui prit son arme et on lui fendit la tête. Quand la nuit fut noire, les survivants mangèrent le cadavre. Le vingt-huitième jour le capitaine Crocker mourut et fut également mangé, et ces scènes de cannibalisme se répétèrent jusqu'au quarante-deuxième jour. Il ne restait plus alors que deux hommes sur le radeau. Dix hommes avaient été mangés. Ils furent recueillis par des Malais de l'île Soubi et regagnèrent Singapour sur une jonque.

Inondations. — On signale de graves inondations à Richmond et à Melbourne, deux villes situées dans la province de Québec, sur les rives du Saint-François, et qui sont submergées depuis trois jours. Les habitants ont dû se réfugier aux étages supérieurs des habitations. Le pont en fer qui relie les deux villes a été emporté. Les dégâts sont déjà évalués à 100,000 dollars.

Offres impertinentes. — Les barnums américains ne doutent de rien. Ces gens sont sans pitié. Le président Mac Kinley est accablé de lettres de membres de cette corporation offrant au gouvernement de fort belles sommes contre la disposition de la personne du chef philippin Aguinaldo, pour l'exhiber en public pendant un temps déterminé.

Un impresario du Massachusetts et prêt à payer 50,000 dollars pour un permis d'exhibition de trois mois, et à fournir toutes garanties pour la sécurité d'Aguinaldo. Un autre offre 250,000 dollars pour un contrat de « louage » d'une année.

On ne dit point comment ils entendent présenter l'infortuné patriote philippin. Est-ce en héros? Est-ce comme sauvage et mangeur de lapins vivants? L'idée baroque et choquante de ces forains de tirer ce parti mercantile d'un adversaire vaincu autorise à cet égard toutes les hypothèses.

Un incendie a détruit dans la nuit de dimanche, à Saint-Louis (Missouri), un élévateur de grains contenant 800,000 boisseaux de froment. Un autre magasin, plus petit, et des wagons ont été la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à deux millions et demi de francs.

Pêche aux guinées. — Pendant la guerre de l'indépendance américaine, un vaisseau de guerre anglais, le « Hussar », se perdit corps et bien dans le détroit de Long-Island. Il portait à son bord 600,000 livres sterling en pièces d'or, destinées à la solde des troupes anglaises. Ayant touché près de Hell Gate, le navire coula à pic.

Depuis lors, on a fait diverses tentatives infructueuses pour repêcher le trésor, mais on n'a réussi qu'à ramener à la surface quelques guinées égrenées. Or, il vient de se former une compagnie financière pour le même objet, et on peut voir, en vue de Port-Morris, un sloop de couleur noire draguant la vase. De la grève, la foule des curieux suit ses opérations, qui n'ont eu jusqu'ici d'autre résultat que de provoquer les acclamations ironiques des badauds.

NOUVELLES SUISSES

L'incident de Genève.

Un homme qui n'a pas une bonne presse, c'est M. Sigg, député au Grand Conseil genevois et secrétaire ouvrier romand.

Du « Courrier de Genève »:

« M. Sigg s'est déchaîné contre la sentence d'extradition de Jaffei du Tribunal fédéral, contre le Conseil fédéral, contre la police politique suisse et le procureur général; il a « flétri » les actes des autorités fédérales. Evidemment la jeunesse universitaire russe de Genève, entendant de pareilles choses, dites par un personnage officiel, a dû conclure que sa manifestation contre les consulats, et même quelque chose de plus, était parfaitement légitime.

Que le gouvernement de Genève et le gouvernement fédéral règlent donc leur compte comme ils pourront avec leur homme de confiance. »

La « Revue » de Lausanne, parle à peu près dans les mêmes termes:

« Les orateurs du meeting de Genève ont profité de la circonstance pour rééditer contre la Suisse l'accusation de trahir le droit d'asile, de renier ses traditions, et pour adresser à nos autorités d'injurieux reproches. L'anarchiste Bertoni s'est distingué dans ce concert. Autant en a fait M. Sigg, adjoint romand du secrétaire ouvrier. M. Sigg a accusé le Tribunal fédéral d'être un tribunal de classe, c'est-à-dire d'avoir deux poids et deux mesures, selon la position sociale des inculpés; puis il a flétri les auteurs de l'extradition.

Les injures de M. Sigg étaient d'autant plus déplacées que son collègue en déclamations, l'anarchiste Bertoni, a précisément été acquitté il y a peu de temps par le Tribunal fédéral du chef de délit anarchiste, contrairement aux conclusions du procureur de la Confédération. M. Sigg avait donc devant les yeux la preuve de l'impartialité et de l'indulgence du tribunal qu'il calomniait.

Comme adjoint du secrétariat ouvrier, M. Sigg touche un traitement de la Confédération. Il faut convenir que ce monsieur dépasse les bornes, en venant, revêtu d'une qualité quasi-officielle, participer à un meeting fortement teinté d'anarchisme, y jeter l'injure à la face de la plus haute autorité judiciaire de la Confédération, représenter notre pays comme en proie à la réaction la plus noire et se livrer à des diatribes dont la conséquence indirecte a été une violation des règles du droit des gens. Notre pays est bien le seul où l'on soit assez débonnaire pour tolérer un pareil renversement des notions du droit public. »

A Berne, on n'est pas édifié de ce qui se passe à Genève.

Le scandale a eu lieu vendredi dernier, et mardi après-midi, le Conseil fédéral n'avait pas encore de rapport écrit du gouvernement genevois! Interpellé à ce sujet par le département de justice et police, les autorités genevoises ont allégué les fêtes!

« L'indolence des autorités genevoises, disent les « Basler Nachrichten », est universellement blâmée. On y rattache toutes sortes de suppositions sur la nature desquelles nous préférons ne pas insister. »

Corps diplomatique. — Le ministre de Grande-Bretagne, M. F.-R. Saint-John, a remis mardi à M. Zemp, vice-président de la Confédération, remplaçant M. Brenner absent, ses lettres de rappel. M. Saint-John était ministre à Berne depuis huit ans et s'est toujours efforcé de maintenir les plus cordiales relations entre l'Angleterre et la Suisse. Il jouissait à Berne d'une grande considération. Il vient d'être atteint par la limite d'âge; c'est ce qui l'a obligé à démissionner. Certains journaux prétendent qu'à Londres on n'était pas obligé d'accepter la démission de M. Saint-John et que, si on a admis ses droits à la retraite, c'est qu'on trouvait qu'il n'avait pas combattu assez énergiquement les sentiments boerophiles qui se sont manifestés en Suisse.

Qu'est-ce qu'il aurait pu ou dû faire?

BERNE. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure du matin, un éboulement de terrain s'est produit à Gerolfingen, sur la rive droite du lac de Bienne. Le Seerain s'est écroulé, mettant en danger deux maisons dont les habitants ont dû prendre la fuite. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs. La masse éboulée n'est pas encore arrêtée. L'accident est causé par les pluies de ces jours derniers.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »:

SITUATION. — Notre dernier bulletin de l'année dernière constatant la température anormale de l'hiver rappelait le dicton populaire:

A Noël les moucherons,
A Pâques les glaçons!

La fête de Pâques s'est passée, il est vrai, sans glace, mais la culture n'est guère plus avancée pour cela. Après un hiver sans fin, c'est la pluie qui s'est chargée de contrarier les travaux et ceux-ci sont plus en retard que jamais.

Les travaux de la vigne sont particulièrement retardés et rares sont les champs qui ont pu être ensemencés en avoine jusqu'ici.

VINS. — On constate toujours le plus grand calme dans le marché des vins. Les quelques rares ventes qui se font à la culture n'ont pas grande importance et les cours demeurent inchangés pour les vins de la dernière récolte. Il faut les voir à Genève aux environs de 25 cent., à La Côte de 28 à 35 cent. A Neuchâtel, on a fait récemment dans une vente publique les prix de 23, 26 ½, 27 ½ et 30 cent. le litre.

POMMES DE TERRE. — Malgré la forte demande de cet article et son exportation en Italie, les cours n'ont pas subi d'augmentation bien sensible et il reste encore des provisions suffisantes pour satisfaire aux demandes. Les prix restent aux environs de 4 fr. 50 à 5 fr. les 100 kilos, gares départ du canton de Vaud.

LAIT. — Les ventes de lait se sont continuées dans la Suisse allemande aux prix indiqués précédemment. Dans le canton de Vaud les prix se tiennent aussi au-dessus de 12 centimes le litre.

SULFATE DE CUIVRE. — Les offres du commerce continuent en baisse sur les cours de l'automne dernier; on est descendu la semaine dernière jusqu'à 59 fr. 30 les 100 kilos sur wagon Genève pour Macclesfield en fûts, livraison mai.

CANTON DE NEUCHATEL

Grand Conseil. — L'ordre du jour de la prochaine session comprend des rapports du Conseil d'Etat sur la gestion et les comptes, sur les mesures prises à la Clusette, sur un crédit relatif au matériel scolaire, sur le drainage des territoires de Coffrane et Geneveys-sur-Coffrane, sur la responsabilité civile de l'Etat, des communes et de leurs fonctionnaires, de projets de loi sur les magistrats et fonctionnaires de l'Etat, sur la gendarmerie, sur le service des ponts et chaussées, de rapports touchant des subventions scolaires aux communes de Neuchâtel, de St-Sulpice et des Bayards, sur la création d'un nouveau poste de commis à la chancellerie d'Etat, sur l'acquisition d'un pré au Perrou (Boudry) et du domaine de Jean-Louis Locher aux Eplatures, sur diverses subventions, etc.

Trois rapports de commissions sont aussi annoncés concernant la gestion et les comptes, la loi sur la protection des ouvrières, le code scolaire.

L'impôt direct en 1900. — En 1900, l'impôt direct a produit à l'Etat un total de recettes de 1,404,262 fr. 30, en augmentation de 104,262 fr. 30 sur les prévisions budgétaires.

La fortune imposée en 1900 est de 505,492,075 fr.; et les ressources et revenus imposés de 30,065,450 fr. L'impôt a produit en 1900 une augmentation brute de 46,436 fr. 95 sur 1899.

Les districts se classent, relativement aux retardataires et aux non-valeurs, dans l'ordre suivant:

Districts	Retardataires	%	Non-valeurs	%
Ch.-de-Fonds	919	6.—	2,157	14.10
Locle . . .	122	1.70	82	1.15
Val-de-Trav.	82	1.20	74	1.10
Neuchâtel .	64	0.60	7	0.06
Boudry . .	1	0.02	12	0.20
Val-de-Ruz .	—	—	6	0.20

Les contribuables sont au nombre de 50,107; 24,709 ont fait leur déclaration et 25,398 se sont laissé taxer.

Les frais pour le recouvrement de l'impôt se sont élevés à 18,923 fr. 55, soit le 1,35 % des sommes perçues. En 1899, ils étaient de 19,941 fr. 20, représentant le 1,49 % des sommes perçues. Il y a donc diminution, pour 1900, de 1017 fr. 65 et de 0,14 %.

Gymnastique. — La 6e fête de l'Union gymnastique du Vignoble aura lieu cette année en juillet au Landeron.

Brévine. — La station météorologique de la Châtagne a été visitée lundi par la foudre. A 5½ heures, le fluide renversa dans les étables plusieurs vaches, qui se relevèrent sans mal, et deux porcs qui sont restés paralysés.

CHRONIQUE LOCALE

Une nouvelle industrie neuchâteloise. — Dans notre ville, sous le nom de Société des laits salubres, on sait qu'il s'est fondé une entreprise ayant pour but de fournir à la population des produits laitiers de bonne conservation et exempts de germes nuisibles. Cette société a installé à Neuchâtel une laiterie modèle, construite d'après les exigences de l'hygiène et pourvue des appareils les plus perfectionnés. A son arrivée à la laiterie, le produit de l'étable, transporté dans des bidons préalablement stérilisés, sera de suite débarrassé des souillures qu'il a pu subir lors des manipulations de la traite, au moyen d'un filtre actionné par l'électricité, puis il sera soumis à un procédé spécial de pasteurisation. De nombreuses expériences ont démontré que le lait ainsi purifié et traité par un procédé purement physique et sans adjonction d'aucune substance étrangère est un lait qui a conservé sa couleur et son goût naturels et dont les propriétés nutritives et digestives n'ont pas été modifiées. Ce lait est, en outre, suffisamment stérile pour les besoins ordinaires de la consommation et cela sans avoir subi une température trop élevée, capable d'en altérer la composition.

Les ferments et microbes auteurs de maladies, pour lesquels le lait constitue, d'une manière générale, un milieu de culture favorable, y sont détruits; c'est le cas, par exemple, pour le bacille de la tuberculose. Sous ce rapport, les produits de la Société des laits salubres présenteront un avantage incontestable, dont l'importance n'échappera pas au public puisque chacun sait que la tuberculose est une maladie très répandue dans l'espèce bovine et puisqu'il est démontré que le lait, la crème et le beurre peuvent devenir une source d'infection pour l'homme. Préparés au moyen d'un lait purifié et pasteurisé, la crème et le beurre que la Société des laits salubres livrera à la consommation seront, comme le lait lui-même, des produits que la ménagère pourra utiliser en toute confiance et que le consommateur pourra absorber en faisant la nique aux microbes.

Le lait sera transporté à domicile dans des voitures couvertes et bien suspendues; il sera délivré dans des bidons de métal préalablement stérilisés où la ménagère le conservera sans plus avoir souci des temps lourds et de l'orage. Elle n'aura plus à le cuire ni à craindre de le voir aller au feu puisqu'il suffira de le tiédir pour le déposer sur la table.

On voit par ce qui précède que la Société des laits salubres réalise des progrès sérieux dans l'industrie laitière.

Eboulement. — Hier dans la soirée, le mur bordant le chemin pavé de Serrières à Peseux, s'est écroulé sur une longueur d'une dizaine de mètres, obstruant le passage en grande partie.

Compagnie des tramways de Neuchâtel. — Mouvement et recettes, mars 1901:

94,833 voyageurs . .	Fr.	11,594 55
Recettes du mois correspondant de 1900 . .	»	12,252 70
Différence .	Fr.	658 15
Recettes à partir du 1er janvier 1901 . . .	Fr.	36,712 55
Recettes à partir du 1er janvier 1900 . . .	»	35,649 75
Différence .	Fr.	1,062 80

PROPOS VARIÉS

Les grands de la terre pensent évidemment autrement que le commun des mortels.

Il y a quelques jours, au cours d'une audience donnée par Abdul-Hamid, un tremblement de terre secoua le palais impérial. D'où grande frayeur des assistants, à l'exception du sultan, dont le calme, dit-on, prévint une panique.

Aussitôt l'empereur allemand d'envoyer au turc un télégramme commençant par ces mots:

« C'est avec une profonde émotion que j'ai appris le danger que tu as couru au moment de la fête du Baïram, et par quelle éclatante manifestation Dieu a protégé ta vie précieuse. »

Précieuse, elle l'est sans nul doute, la vie du sultan. Il se peut qu'elle ne semble pas telle aux Arméniens ou aux Jeunes-Turcs; mais, renseigné par ses consuls, Guillaume II sait ce qu'elle rapporte à l'industrie allemande.

Le commun des mortels saisira donc ici la pensée de ce grand de la terre. Elle nous dépasse, par contre, dès que l'empereur allemand voit dans la protection de cette vie une éclatante manifestation de Dieu.

Car, admis que Guillaume II soit suffisamment informé des intentions de la Providence, — et il serait peu poli de ne pas l'admettre, vis-à-vis d'un souverain aussi affirmatif, — comment l'empereur s'explique-t-il cette sollicitude particulière de la divinité pour un chef d'Etat dont la vie s'est passée à faire massacrer ses sujets les uns par les autres?

C'est ici précisément que se montre la diversité des conceptions entre un monarque et de simples civils. Et c'est une différence dont la cause nous échappe.

Il est bien entendu que nous la soumettrions aux lecteurs si Guillaume II se décidait à nous la fournir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 10 avril.

Aujourd'hui mercredi a eu lieu au département fédéral des chemins de fer une conférence pour la fixation de l'horaire d'été de la Directe Berne-Neuchâtel. Les cantons de Berne, Neuchâtel et Fribourg, ainsi que les compagnies du Jura-Simplon, du Central et de la Directe, y étaient représentés. Il est probable que l'exploitation régulière pourra commencer le 1er juin.

Madrid, 10 avril.

Des avis d'Oporto disent qu'une manifestation hostile a eu lieu devant un couvent à Paramos, près de Porto. Les moines ont riposté à coups de fusil. Le couvent a été lapidé; il y a eu plusieurs blessés.

Saint-Pétersbourg, 10 avril.

Le statisticien Lagowski a été condamné à six ans de travaux forcés et à la perte des droits de sa classe pour tentative de meurtre sur la personne de M. Pobedonostzeff, procureur général du saint synode.

Ooklip, 9 avril.

Les Anglais ont occupé Agenthuis sans résistance.

Paris, 10 avril.

Le « Rappel » apprend de la Haye que le départ du président Krüger pour l'Amérique est définitivement fixé au 31 mai.

Paris, 10 avril.

Le bulletin de santé de M. Waldeck-Rousseau, signé mercredi matin à 10 heures par les trois médecins, est ainsi conçu: « M. Waldeck-Rousseau est aujourd'hui presque entièrement guéri du phlegmon du plancher de la bouche dont il a été atteint. Toute crainte de complication doit être écartée. Il ne sera pas publié de nouveau bulletin.

— En raison de l'affaiblissement qui résulte de la maladie infectieuse dont a été atteint M. Waldeck-Rousseau, le président du conseil n'est pas en mesure de reprendre immédiatement ses occupations.

Un repos de plusieurs semaines et le grand air lui sont absolument indispensables. M. Waldeck-Rousseau partira demain dans la soirée pour le Midi; il rentrera à Paris quelques jours avant la reprise des travaux parlementaires.

Les fêtes franco-italiennes

Nice, 10 avril.

L'escadre française a arboré le grand pavois mercredi à 6 h. 30. M. Loubet est descendu à pied sur le quai Courbet. Le canot présidentiel accoste le « Saint-Louis » à 7 h. 20. La musique joue la « Marseillaise »; la troupe présente les armes. L'escadre se forme en colonne par divisions et, à 7 heures et demie elle gagne le large.

Toulon, 10 avril.

La division légère placée sous les ordres du contre-amiral Caillard est restée en rade de Toulon pour recevoir l'escadre italienne. Elle a appareillé ce matin à 7 h. 05 pour aller à la rencontre de la force navale qui accompagne le président. La mer est houleuse. Vers dix heures et demie, elle se joint à l'escorte présidentielle. L'escadre est en vue de Toulon. Elle s'avance sur trois lignes dans un ordre parfait.

Une flotille de bateaux de plaisance vient à sa rencontre. A 1 h. 35, la première canonnade retentit. L'escadre italienne s'y joint. Le « St-Louis » franchit les grandes passes de la jetée et s'avance majestueusement dans le port à une allure assez vive. Il s'avance entre les navires italiens dont les hommes poussent des vivats, tandis que les musiques jouent la « Marseillaise ». Le duc de Gênes et son état-major sont sur la passerelle et échangent des saluts avec le président et les ministres.

A 2 h. le canot présidentiel aborde à l'arsenal. Le cortège se rend, en traversant la ville, à la place d'Armes, où le président de la République remet plusieurs décorations. Sur tout le parcours, les troupes rendent les honneurs. M. Loubet rentre ensuite à la préfecture maritime, dans ses appartements privés.

A 3 h. 05, le duc de Gênes quitte le « Lepanto », accompagné de son état-major. Les quarante bâtiments présents sur rade saluent par les salves et les hourras réglementaires. Le duc de Gênes est reçu au débarcadère d'honneur par le contre-amiral Gigon, entouré de tout son état-major, et par M. Crozier, directeur du protocole.

Un bataillon d'infanterie de marine présente les armes. Le duc se rend à la préfecture maritime, où il est immédiatement introduit auprès de M. Loubet, qui reste seul avec lui. Une conversation des plus cordiales s'engage et dure vingt minutes.

Au cours de l'entretien, le duc remet à M. Loubet, au nom de son souverain, le collier de l'Annunciade. Le président présente ensuite au duc les ministres et les personnages de sa suite. Le duc, de son côté, présente au président les officiers de son état-major. Le duc se retire à 3 h. 50; il est reconduit à bord avec le même cérémonial. La foule, toujours plus considérable, bat des mains et acclame le duc de Gênes.

A quatre heures et demie, M. Loubet quitte la préfecture et s'embarque pour rendre au duc de Gênes sa visite.

Toulon, 10 avril.

Le président de la République a chargé M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, de remettre en son nom au duc de Gênes le grand cordon de la Légion d'honneur.

Le président de la République a adressé le télégramme suivant au roi d'Italie:

« A S. M. Emmanuel III, roi d'Italie,

Sire, S. A. R. Mgr le duc de Gênes vient de me remettre, en votre nom, le collier de l'Annunciade. Je m'empresse d'adresser à V. M. mes remerciements bien sincères pour cette marque très haute de son estime et de son amitié.

Je prie V. M. d'agréer mes vœux les plus ardents pour la gloire de son règne, pour le bonheur de S. M. la reine, pour l'heureuse réalisation des espérances de la famille royale, enfin pour la prospérité de l'Italie, amie de la France. »

Milan, 10 avril.

Le «Secolo» voit dans les fêtes de Toulon le retour de l'enthousiasme de 1859. «Cela fait du bien au cœur», dit-il. Il évoque le discours prononcé par M. Cavalotti lors de l'inauguration du monument de Gambetta à Nice. Il démontre que Cavalotti a prophétisé ce jour et ajoute que M. Loubet, comme homme de talent et de cœur, a amené une rapide réconciliation avec l'Italie. Le «Secolo» conclut que c'est un honneur pour M. Loubet et pour tous ceux qui ont prophétisé, préparé et rendu possible ce grand événement.

Gênes, 10 avril.

La chambre de commerce a approuvé aujourd'hui mercredi par acclamations une dépêche adressée au maire de Toulon disant que la chambre «salue ce jour où l'amitié des deux peuples, consacrée sur les champs de bataille et dans des guerres faites pour le triomphe de la liberté, s'affirme à nouveau dans une apothéose de paix et de fraternité.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Berne, 11 avril.

Le 28 avril aura lieu à Berne l'assemblée annuelle de la fédération des sociétés féminines suisses pour s'occuper principalement de différents postulats relatifs au nouveau code civil suisse.

Genève, 11 avril.

Voici les noms des personnes arrêtées mardi à la suite des désordres du Vendredi saint: P. Lewinsohn, C. Artschipianz, S. Rodstein, Th. Kortschef, C. Bernstein, N. Maximoff, J. Sergueff et A. Kremer. — Mercredi, deux nouvelles arrestations ont été opérées. Un des individus arrêtés est l'italien H. Mombeldo, anarchiste, qui a prononcé à la salle Bonfantini un discours d'une violence extrême contre la maison royale d'Italie.

Dortmund, 11 avril.

Dans la fonderie « Union » une poche remplie d'acier en fusion s'est renversée. Dix-huit ouvriers ont été blessés.

Le Cap, 11 avril.

Le bruit court que le général Botha serait disposé à reprendre les pourparlers en vue des négociations de paix.

Paderborn (Prusse), 11 avril.

La variole, apportée par des ouvriers russes, a éclaté à l'hôpital de Peckelsheim. La sœur supérieure en est déjà morte et toutes les sœurs, sauf une, en sont atteintes.

LIBRAIRIE

La lumière éternelle, aventures d'un curé exilé dans la montagne. — Récit extrait de ses papiers par P. Rosegger. — Traduction autorisée d'après la dix-neuvième édition par L. Egger, ancien rédacteur.

« La lumière éternelle » est le plus répandu des ouvrages de Pierre Rosegger, écrivain autrichien doué d'un talent original hautement apprécié. Vingt-cinq mille exemplaires de l'édition allemande de ce livre ont déjà été enlevés, six mille depuis que le droit de traduction a été acquis. Il est impossible de lire sans émotion les différents épisodes du journal de ce curé aux prises avec les personnages les plus divers formant les types les plus caractérisés et les plus inquiétants de la civilisation moderne qui les a introduits dans sa communauté de fidèles aux mœurs simples et rustiques, contents de leur sort, sans prétention d'aucune sorte.

On assiste au départ du curé pour la montagne, à la découverte d'un manuscrit contenant un secret de confession qui a provoqué la folie de son prédécesseur, à des travaux de sauvetage, aux aventures d'explorateurs de cavernes, à la transformation lente et successive d'une vallée de haute montagne en station climatérique et en centre industriel. Les tableaux, les incidents, les angoisses du curé, les types dépeints sont bien faits pour tenir en haleine l'attention du lecteur.

Quant à la traduction de ce livre dont le vocabulaire est extrêmement riche, rien n'a été négligé pour rendre l'édition française à la fois conforme à l'original et aux goûts du public auquel il est destiné.

Monsieur et Madame Henri Duvoisin, à Peseux, Madame veuve Esther Duvoisin-Dubois et ses enfants Jules, Berthe et Louis, à Montreux, Madame Elisabeth Schumacher, à Neuchâtel, Madame Marie Schumacher, à St-Blaise, Monsieur David Duvoisin, en Australie, et les familles Schumacher, au Locle, Chollet-Schumacher, Keller-Gyger, à Neuchâtel, Rochat, à St-Blaise, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

MADAME

veuve Rosina DUVOISIN-SCHUMACHER

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée aujourd'hui, dans sa 72me année.

Peseux, le 8 avril 1901.

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi; c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.
Ps. XXIII, v. 4.

L'ensevelissement aura lieu à Peseux, jeudi 11 avril, à 1 heure après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Félix Blazy-Bourquin, à Londres, Monsieur Henri-François Bourquin et famille, à Boudry, Monsieur Charles-Henri Bourquin et famille, à Corcelles, Monsieur Alfred Bourquin et famille, ainsi que les familles Gaille, Guinchard et Camponovo, à Gorgier, Jacot, à Saint-Aubin, Gaumaz, à Corcelles et Neuchâtel, et les familles Amiet, à Boudry, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le départ de

Mademoiselle Adèle BOURQUIN

leur bien chère sœur, belle-sœur et cousine, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui 9 avril, après une courte maladie, dans sa soixante-quatrième année.

Boudry, le 9 avril 1901.

Mais toi, mon âme, tiens-toi en repos, regardant à Dieu; car mon attente est en lui. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai point ébranlé.
Ps. LXII, 6, 7.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 11 avril, à 1 heure de l'après-midi.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

Du 1er au 6 avril 1901

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre
Lambelet, Ami	39	32
Lebet, Louise	38	32
Wittwer, Christian	35	31
Scheidegger, Jean	38	32
Lambelet, Ami	37	32
Rommel, Max	35	31
Helfer, Daniel	34	31
Dessaules, Adamir	33	31
Maffli, Alfred	30	31
Borel, Georges	40	32
Perrenoud, Alfred	38	31
Hostettler, Gottlieb	35	31

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre payera une amende de **15 fr.**

Direction de Police.

Bulletin météorologique — Avril

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cente Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
10	6.2	5.9	6.9	716.4	9.4	S.-O.	faibl.	couv

Pluie jusqu'à 1 heure et entre 7 et 8 heures du soir. Temps orageux au S.-O. et au N.-O. jusqu'à 4 heures du matin. Toutes les Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 715,9mm)

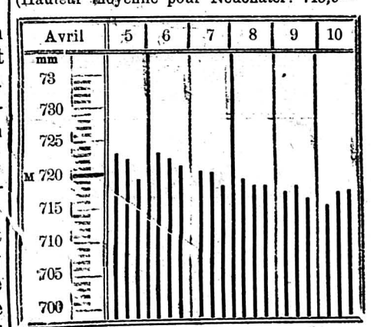

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

9	+7.7	+5.5	+9.8	663.5	22.8	N.	faibl.	var.

Soleil le matin et Cumulus. Brouillard monte à 10 heures. Temps humide. Fine pluie le soir. Eclairs et tonnerre au N.-O.

	7 heures du matin Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
10 avril	1128	+3.8	660.1	N.	couv.

Orage dans la nuit. Calme le matin. Brouillard.

Niveau du lac

Du 11 avril (7 h. du matin) 430 m. 320

Bulletin météorologique du Jura-Simplon

11 avril (7 h. matin)

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. Centigr.	TEMPS & VENT
450	Lausanne	8	Couvert Calme.
389	Vevey	8	» »
820	Baumaroche	8	» »
1000	Avants s/Montr.	3	» »
724	Glion	12	» »
1100	Caux s/Montreux	5	Qq. n. Beau. »
414	Bex	5	» »
1275	Villars s/Bex	3	» »
537	Sierre	7	» »
1609	Zermatt	— 1	» »
772	Bulle	4	» V. du S.
632	Fribourg	7	» V. d'O.
543	Berne	6	» Calme.
562	Thoune	6	» »
566	Interlaken	5	» »
438	Lucerne	3	» »
1067	Sainte-Croix	4	Couvert. V. d'O.
482	Neuchâtel	7	Qq. n. Beau. Cal.
900	Macolin-Bienne	6	» »
810	Vallorbe	5	Qq. n. B. V. d'O.
394	Genève	9	Couvert. Calme.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer tout de suite un joli petit logement composé de deux chambres, cuisine, cave et dépendances. Conviendrait pour séjour d'été. S'adresser à Mme Adèle Darbre-Mojon, à Boudevilliers.

A la même adresse, on vendrait 400 bouteilles vides.

Dès à présent, pour une ou deux personnes tranquilles, un joli logement au 1er étage, une chambre avec balcon, cuisine, cave et galetas. S'adresser Place-d'Armes 8, au 1er étage.

A louer, pour le 24 juin 1901, un logement de cinq pièces et dépendances, occupant toute une maison au centre de la ville, à proximité immédiate de la place du Marché. Etude des notaires Guyot & Dubied.

A LOUER

au-dessus de la ville un beau logement de 5 chambres, dont une avec balcon, cuisine, w.-c., salle de bains, 2 chambres-hautes habitables, galetas, cave, buanderie et séchoir, jouissance d'un jardin.

S'adresser à M. E. Meystre, architecte, rue de l'Hôpital 21.

Saint-Blaise

A louer pour tout de suite ou plus tard un logement composé de deux chambres meublées ou non meublées, cuisine et galetas. — S'adresser à Adamir Droz-Mäder, St-Blaise.

A louer à Vieux-Châtel, deux jolis logements de 4 et 5 pièces avec jardin et dépendances. Situation agréable, à proximité du tram et de l'Académie.

S'adresser à M. G. Ritter, ingénieur, à Monruz.

Rue de l'Industrie, appartement de **deux chambres** et dépendances est à louer. — S'adresser en l'Etude **Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8. c.o

A LOUER

pour le 24 juin 1901, Quai du Mont-Blanc 6, un beau logement **au midi,** comprenant 4 belles pièces, 2 balcons, dépendances d'usage, vue étendue. S'adresser à Aug. Marti, entrepreneur, usine, Maladière 4.

PESEUX

A louer, pour époque à convenir, dans une maison en reconstruction, au centre du village, place de la fontaine, arrêt du futur tramway:

Deux locaux au rez-de-chaussée, avec devantures, qui peuvent être aménagés au gré des amateurs, pour tout commerce, par exemple: boucherie, magasin divers, etc.

Deux logements de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau et gaz.

S'adresser à M. C.-A. Gauthey, président du Conseil communal à Peseux.

A louer à la rue de la Serre, un joli appartement de 6 pièces avec dépendances et jardin.

Ecrire case postale 5775.

A louer, au faubourg du Lac, dès le 24 juin, appartement de 6 chambres, au soleil. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir **bel appartement de 5 pièces** et dépendances, situé au centre de la ville.

S'adresser Etude **Ed. Petitpierre, notaire,** 8, rue des Epancheurs. c. o.

Pour St-Jean, logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, rue des Moulins n° 2. S'adresser au premier. c.o

Maison Wolfrath

RUE DU CONCERT

A louer pour Saint-Jean 1901

deux appartements de 5 chambres et deux dits de 3 chambres et toutes dépendances. Convenance pour bureaux.

S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, rue du Musée 4.

On offre à louer, dès maintenant ou pour Saint-Jean, à un ménage sans enfant, un bel appartement de cinq pièces, balcons, chambre de bonne, cuisine, dépendances et buanderie. Jouissance de jardin. Vue superbe. S'adresser Pertuis-du Soc 10, au rez-de-chaussée. c. o.

A louer pour le 24 juin

au-dessus de la ville, **dans une belle situation:**

Un logement de cinq pièces avec terrasse.

S'adresser à M. Blazy, chez M. Krebs, rue de l'Hôpital n° 4. c. o.

A louer **pour le 24 juin,** aux Parcs, **2 jolis appartements** de 3 pièces, cuisine et dépendances. Jardin. Belle vue.

S'adresser en l'Etude de **G. Etter, notaire.**

A louer, au centre de la ville, un petit appartement de 2 chambres et dépendances. S'adr. pharmacie A. Bourgeois.

Petit logement de deux chambres. — Escaliers du Château 6. c.o.

A louer, pour le 24 juin, un bel appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Gibraltar 19.

A louer pour St-Jean, Petit Pontarlier n° 4, 1er étage, un logement de 3 chambres et dépendances; part de jardin. S'adresser à l'Etude Wavre.

Pour le premier mai, un petit logement d'une chambre et cuisine; place pour deux personnes. S'adresser Place-d'Armes 10.

CHAMBRES A LOUER

A louer à monsieur tranquille jolie chambre meublée. Quai du Mont-Blanc 4, 2me étage, à droite.

Chambre meublée à louer. Terreaux 7, rez-de-chaussée. c.o.

Pour un monsieur rangé, belle chambre à 2 fenêtres à louer, rue du Seyon 20, au 1er étage. S'adresser entre 1 et 2 h.

Chambre indépendante, au soleil, rue de l'Industrie 26, au 2me.

Jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. Prix 18 fr. par mois. Pommier n° 4, 1er étage.

A louer pour tout de suite une chambre meublée. S'adr. rue du Môle 4, 3me.

Jolie chambre meublée à louer, vis-à-vis du Jardin anglais. — S'adresser rue Coulon 2, 2me étage. c.o

Industrie 17, 1er étage, à gauche, chambre meublée pour un jeune homme. c.o

Chambre meublée. — S'adresser rue J.-J. Lallemand 1, 3me étage.

A louer une grande et jolie chambre meublée à deux fenêtres au soleil. S'adr. Grand'rue 2, au 3me, sur le devant.

Chambre-haute meublée. S'adresser rue Pourtalès 6, 1er, à droite. c. o.

A louer pour tout de suite, chambre meublée. Terreaux 7, 3me étage, à gauche.

Jolie chambre à louer, Côte 13, au 2me étage, rière Villamont.

Chambre meublée, rue des Moulins 51, au 1er étage. c.o.

Chambre meublée à louer, rue Saint-Maurice 8, au 2me étage. c.o.

A louer tout de suite, jolie chambre meublée, située au-dessus de la ville. — S'adresser Parcs 3, 2me étage. c.o.

Deux belles chambres non meublées, avec terrasse et jardin, au besoin avec pension. S'adresser Bellevaux 17.

A louer une jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. S'adresser chez Mme Matthey, rue de l'Hôpital 15. c.o

A LOUER, pour tout de suite, une grande chambre meublée, au 1er étage de la rue du Môle n° 6. Vue du lac. c. o.

Pour le 15 courant, belle chambre meublée. Rue Pourtalès 3, 3me.

Une jolie chambre meublée, pour honnête coucheur. S'adresser Grand'rue n° 5, rez-de-chaussée.

Belles chambres. — Pension soignée. Facilité pour le français. — Avenue du 1er Mars 6, 1er étage.

Belles chambres meublées à louer, rue des Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée. c.o

Jolie chambre meublée indépendante

place du Marché 5.

Chambre pour coucheur rangé. — Rue des Epancheurs 11, au 2me, à gauche. c.o

Belle grande chambre au soleil, à louer tout de suite à personne rangée. Bercles 3, 2me étage. c. o.

BELLE CHAMBRE, confortablement meublée, à deux fenêtres, balcon, et pension soignée pour une ou deux personnes. S'adresser rue des Beaux-Arts 19, 3me étage. c.o

LOCATIONS DIVERSES

Pour Cordonnier

A remettre à Neuchâtel, pour tout de suite ou plus tard, pour cause de cessation de commerce, un petit magasin de cordonnerie, situé au centre de la ville, jouissant d'une bonne clientèle. Conditions favorables. S'informer du n° 56, au bureau du journal.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer aux environs de la gare, pour le 24 juin, un logement de trois chambres, pour un ménage tranquille, sans enfants. S'informer du n° 68 au bureau du journal.

ON DEMANDE

à louer pour le mois de septembre un joli logement de 3 à 4 pièces, dans une maison bien située. Adresser les offres par écrit sous chiffre J. H. 69 au bureau du journal. c.o.

On demande à louer, pour tout de suite ou Saint-Jean, un logement de 6 ou 8 chambres avec dépendances, écurie, verger ou petit rural, situé dans le Vignoble, de préférence à Colombier, Bôle ou Peseux. S'informer du n° 12 au bureau du journal.

Un atelier industriel de la ville cherche à entrer en pourparlers avec un entrepreneur ou propriétaire d'immeuble qui serait disposé à transformer les combles de sa maison en atelier de plusieurs pièces, pour industrie tranquille. Adresser les offres écrites, avec indication de la situation de la maison, sous chiffre N. J. 993, au bureau du journal. c.o

Un ménage de 2 personnes, demande à Neuchâtel ou environs, pour Saint-Jean, un logement de 3 à 4 pièces, cuisine et dépendances, si possible avec véranda et jardin. Ecrire sous chiffre A. B. 59 au bureau du journal.

On demande à louer

tout de suite les meubles pour 2 chambres à coucher et un salon. Offres écrites sous O 370 N, à l'agence de publicité Orell-Füssli et Cie, Neuchâtel.

On demande à louer pour l'été 1901, à partir du 1er mai, une

petite villa

ou un appartement de 5 à 7 pièces, meublées, avec jardin, soit à la campagne, soit dans une localité de la Suisse romande.

Adresser les offres, avec conditions de location, sous chiffres K-1199 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1070

OFFRES DE SERVICES

Première femme de chambre

sachant très bien coudre, cherche place pour tout de suite. Bons certificats. — S'adresser Beaux-Arts 24, 3me étage.

Une jeune fille de bonne famille cherche une place comme volontaire dans une petite famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'informer du n° 62 au bureau du journal.

PLACES DE DOMESTIQUES

Une dame seule demande une domestique de toute moralité, parlant le français, sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Se présenter chez Mme Lœw, Parcs 13.

On demande pour tout de suite, dans un petit ménage soigné, une personne de confiance, sachant bien cuire, parlant français et au courant des travaux du ménage. Bonnes références sont exigées. — Se présenter le matin, faubourg du Crêt 23, rez-de-chaussée.

On cherche, pour le 1er mai, une femme de chambre ayant déjà du service, forte et bien recommandée. — S'adresser à Mme Ph. Godet, faubourg du Château 7.

On demande, pour le courant de juin, une **femme de chambre** de 25 à 30 ans, sachant coudre, repasser et bien au courant d'un ménage soigné. S'adresser à Mme Cécile Courvoisier-Sandoz, rue du Pont 12, Chaux-de-Fonds.

Une jeune fille trouverait à se placer tout de suite comme aide de ménage. Rue Coulon 4, 1er étage.

Cherchée

Une jeune fille de bonne famille, pas au-dessous de 16 ans, pourrait apprendre la langue allemande à de favorables conditions. Bons soins familiaux. Entrée à volonté. Pour plus de détails, s'adresser à G. Willimann, boucher, Dagmersellen (Lucerne).

On demande une bonne cuisinière pour le commencement de mai. S'adresser case postale 5737. c.o.

Pour un ménage soigné du Vignoble, on cherche une fille sachant cuire, et munie de bons certificats. — S'adresser à Madame Bauler, pharmacie, Croix-du-Marché, Neuchâtel.

On demande tout de suite ou pour le 15 courant, pour aider aux travaux du ménage, une jeune fille, brave et fidèle, qui aimerait apprendre une bonne cuisine bourgeoise. — S'adresser à l'Hôtel de la Croix fédérale, Serrières.

On demande tout de suite un domestique de campagne sachant travailler la vigne. S'informer du n° 55 au bureau du journal.

UNE JEUNE FILLE

est demandée pour aider au ménage et au restaurant dans une bonne famille de la Suisse allemande. S'adresser à M. Hurzeler, pasteur, Gottstatt, près Bienne.

La Famille Bureau de placement, rue de la Treille 5 demande tout de suite cuisinière, fille de cuisine et filles pour faire le ménage.

Pension Jacot, Dornacherstr. 56, Bâle, cherche

bonne cuisinière

Gage 35 fr.

Une domestique de confiance sachant bien cuire et très au courant de tous les ouvrages de maison, trouverait place dans bonne famille. Certificats exigés et bons gages. S'adresser Côte 56.

On demande tout de suite une jeune fille pour soigner les enfants et aider au ménage. Bon gage. S'adresser à Mme Théodore Lévy, 64 rue de Nidau, Bienne.

On demande une jeune fille propre et active pour aider dans un ménage. Bonne occasion d'apprendre le français. Se présenter de 2 à 4 heures. S'informer du n° 58 au bureau du journal.

On demande tout de suite une domestique capable de tenir un ménage et sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter sans de très bonnes références.

Bons gages à personne expérimentée. S'adresser à Mme Untrau, à Montbéliard (Doubs) France.

BONNE

Expérimentée est demandée pour Lausanne auprès d'un seul enfant de 18 mois. Bons traitements assurés, dans bonne famille. Offres écrites sous D D. 49 au bureau du journal.

Bureau de placement patenté, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

On demande pour tout de suite un premier garçon jardinier. Gain 40 fr. par mois. Nourriture et logement. Ecrire sous P. K. 71 au bureau du journal.

Un père de famille, connaissant les travaux de jardin et de vigne, demande du travail en journée ou à tâche.

Avenue de la Gare 19*a*, au 1er étage.

Mlle Schneider

Cassardes 10, demande une assujettie tailleuse.

Un jeune instituteur

cherche occupation convenable, si possible tout de suite, ou plus tard. — Prière d'adresser offres sous chiffre H 728 Ch. à Haasenstein & Vogler, à Coire.

Jeune institutrice

bernoise, cherche place comme volontaire pendant l'été prochain, de préférence dans un bureau de poste et télégraphe de la Suisse romande, pour apprendre le service et se perfectionner dans le français. Elle pourrait entrer tout de suite.

Adresser les offres sous K. L. 26, Rodolphe Mosse, Lausanne. Zag X 26

Une jeune fille de 17 ans, qui vient de passer une année dans la Suisse française, désire trouver une place comme volontaire dans un bureau de poste, afin d'apprendre le téléphone et le télégraphe. La jeune fille parle bien le français, vu qu'elle a pris de bonnes leçons. Suivant entente, on payerait une petite pension. Adresser les offres sous M. K. poste restante, Saint-Blaise.

Un jeune garçon, robuste et intelligent, trouverait immédiatement place comme garçon de peine dans une maison de meubles de la ville. Rétribution immédiate. S'informer du n° 60 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande tout de suite un garde-malade, pour un monsieur âgé. S'adresser chez Monsieur Ed. Mercier, rue du Môle 6.

On demande un domestique sachant voiturer et conduire les chevaux, chez Henri Béguin-Gretillat, à Montmollin.

On demande, pour tout de suite, un bon domestique sachant travailler à la vigne et à la campagne. S'adresser à Mme Rosa Béguin, à Bôle.

DEMOISELLE

active et en bonne santé pourrait entrer tout de suite dans un magasin de la ville. Adresser les offres par écrit à la Feuille d'Avis sous initiales R. T. 52.

Une jeune demoiselle allemande, diplômée et de gentil caractère, cherche une place au pair, dans une famille ou dans un pensionnat. S'adresser à Mlles Ruedolf, Vieux-Châtel 11, Neuchâtel, ou directement à Frau Schuchardt, Berlin, Schœneberg, Colonnenstr. 42.

Une fille de toute confiance et possédant une jolie écriture, cherche place dans un petit magasin; elle pourrait aussi aider au ménage. S'adresser par écrit sous **chiffre H 1657 N** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Un jeune homme sachant soigner et conduire les chevaux, trouverait place comme

CHARRETIER

dans une brasserie. S'informer du n° 44 au bureau de la feuille d'avis.

Un jeune homme

de dix-huit ans, pouvant fournir de bonnes références, cherche place dans un bureau ou un magasin. — Ecrire sous chiffre Hc. 1892 N. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche pour une jeune fille de bonne famille, place de

DEMOISELLE DE MAGASIN

de préférence dans une droguerie, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française et dans la tenue des livres. – Bons soins de préférence à fort gage sont demandés. S'adresser à W. Flury, conducteur de locomotives, Hägendorf, Soleure.

On demande, pour tout de suite, un

porteur de pain

qui serait logé, nourri et rétribué. — S'adresser boulangerie Duscher, à Saint-Blaise.

Jeune homme

de 19 ans, ayant fait son apprentissage dans un **bureau d'assurance** et de **commerce à Berne, cherche une place de commis** pour se perfectionner dans la langue française. Bonnes références.

Adresser les offres à MM. **Messmer & Henzi, not., rue du Marché 2, Berne.** H 1727 Y

Mmes KOHLER

de retour

de Paris, demandent ouvrières, assujetties et une apprentie. Rue du Musée 2.

Un jeune homme ayant deux à trois heures disponibles par jour, s'occuperait de travail de bureau, à la maison. S'adr. par écrit au bureau du journal sous S. 972

Un jeune homme sortant des classes, robuste et de bonne conduite, trouverait place en qualité de

COMMISSIONNAIRE

dans un magasin de gros de la ville.

S'adresser par écrit sous chiffre B S 46 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Un jeune garçon, actif et intelligent, pourrait entrer tout de suite comme apprenti tailleur, en ville. S'informer du n° 67 au bureau du journal.

Apprenti rétribué

Un jeune homme, ayant une **belle écriture** et une **bonne orthographe,** désirant faire un apprentissage commercial sérieux, pourrait entrer immédiatement dans un bureau de la ville. Comptabilité en partie double, correspondance, machine à écrire. Jeune fille non exclue. **Rétribution dès le premier jour.** Adresser offres sous initiales S. L. 70 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mme BAUER-WERNER

Sexon 7, cherche des apprenties tailleuses.

Mme Grivaz-Nivollet, couturière, Beaux-Arts 9,

demande des apprenties

MODES

Dès le 1er mai, place pour apprentie ou assujettie. S'adr. magasin de modes, St-Maurice 2.

On demande pour fin avril, un honnête garçon de 15 à 16 ans, pour lui apprendre une bonne partie d'horlogerie. Il pourrait être nourri et logé chez le patron. Adresser les offres sous chiffre A. Z. 53 au bureau du journal.

Pour un jeune homme de 18 ans, on cherche une place comme **apprenti** dans une **banque** à Neuchâtel.

Offres écrites avec conditions sous B. 57 au bureau du journal.

On désire placer un jeune homme, ayant fréquenté les écoles secondaires, chez un bon

MAITRE-SERRURIER

J. Hottenberg, tonnelier, **Cerlier** (Berne). H 1836 N

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds publics, s'adr. à M. J. MOREL-VEUVE, à **Neuchâtel.** Bur. Serre 2. Téléph. n° 642.

RÉUNION COMMERCIALE, 10 avril 1901

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Actions			
Banque Commerciale . .	480	—	482 50
Banque du Locle	—	660	—
Crédit foncier neuchâtel.	—	—	575
La Neuchâteloise	—	405	—
Jura-Simplon, ordinaires	—	210	212
Fab. de ciment St-Sulpice	—	940	—
Grande Brasserie, ordin.	—	—	460
» » priv. .	—	—	490
Papeterie de Serrières .	—	—	—
Câbl. él., Cortaillod	—	—	760
Câbles élect. de Lyon . .	—	—	2050
» Mannheim et Genuss	—	—	—
Régional du Vignoble .	—	—	—
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	95
Tramway Saint-Blaise	—	—	500
Immeuble Chatoney . . .	—	540	—
Immeuble Sandoz-Travers	—	270	—
Salles des Conférences .	—	240	—
Hôtel de Chaumont . .	—	100	—
Chocolat Klaus	—	—	—
Etabl. E. Pernod, Couvet	—	—	—
Obligations			
Franco-Suisse, 3 3/4 %	—	450	455
Jura Simplon, 3 1/2 %	—	480	481
Etat de Neuch. 1877 4 1/2 %	—	100	—
» » 4 %	—	100	—
» » 3 1/2 %	—	—	—
Banq. Cant. Fonc. 4 1/4 %	—	100	—
» » Com. 4 1/4 %	—	100	—
Ban. de Neuch. 4 %	—	100	—
» » 1886, 3 1/2 %	—	—	93 3/4
Locle Ch.-de-Fonds 4 1/2 %	—	100	—
» » 4 %	—	—	—
» » 3 1/2 %	—	—	—
Locle, 3.60 %	—	—	—
Aut. Com. Neuc. 3 1/4, 3 1/2 %	—	—	93
Créd. fonc. neuch. 4 1/4 %	100 1/2	100	—
» » » 4 %	—	—	100
Lots munic. neuch. 1857	—	21	—
Papeterie de Serrières 4 %	—	—	465
Grande Brasserie 4 %	—	—	—
Tramway St Blaise 4 %	—	490	—
Soc. techniq. 3 % s/275 fr.	—	175	—
Chocolat Klaus 4 1/2 %	—	—	—
Taux d'escompte:			
Banque Cantonale	—	—	4 1/2 %
Banque Commerciale	—	—	4 1/2 %

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances

6. Henri-Louis, à Louis-Wilhelm Schæfer, commis d'assurances, et à Blanche-Marie née Roullier.

6. Roger-Alphonse, à Julien-Alphonse Béguin, agriculteur, et à Elise-Mathilde née Jacot.

LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

le journal le plus répandu en ville et dans tout le Vignoble, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, etc., procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

FAITS DIVERS

Les boulangers et le travail de nuit. — La population de Limoges va être appelée prochainement à se prononcer sur une question qui n'est pas banale.

Le syndicat des ouvriers boulangers, trouvant que le travail de nuit est par trop pénible, a résolu de demander par voie de referendum aux consommateurs limousins s'ils désiraient manger du pain frais le matin ou s'il leur serait égal d'en avoir du rassis.

Commençant en effet leur manutention le matin les boulangers ne pourraient livrer leurs fournées qu'à onze heures ou midi, et la clientèle devrait à déjeuner se contenter du pain de la veille. Ajoutons que cette question du travail de nuit avait, il y a environ une semaine, occasionné un commencement de grève, et c'est après une entente des patrons avec les ouvriers que la question du referendum a été agitée.

Guillaume II et le duel. — La «Gazette de Breslau» annonce qu'à la suite des derniers duels entre officiers allemands, duels qui ont fini pour la plupart tragiquement, l'empereur s'est exprimé envers sa suite militaire de la façon suivante:

«Dans certains cercles de la société, on est forcé de punir immédiatement les offenses commises. Mais je crois qu'il n'est pas nécessaire de le faire d'une manière sanglante.

«Les cercles militaires devraient savoir que moi-même je me suis prononcé pour des punitions plus sévères contre tous les duellistes et que je désire remplacer cette institution par des conseils d'honneur qui auraient également le drcit d'infliger les punitions.

Les officiers ne sont pas faits pour se battre inutilement; leur vocation est plus noble: c'est celle de servir leur patrie et leur empereur.»

Maison écroulée. — Une maison de deux étages s'est écroulée à Baja (Hongrie) ensevelissant 20 personnes sous les décombres.

La peine de mort. — Les deux Chambres du Rigsdag suédois ont repoussé la proposition du député Nystrem relative à l'abolition de la peine de mort. La première Chambre n'a pas même discuté la question; elle a repoussé sans phrases. Dans la deuxième Chambre un vif débat s'est engagé au sujet de cette proposition qui a été cependant repoussée à une forte majorité, car la Chambre se trouvait sous l'impression pénible d'un horrible assassinat commis tout dernièrement en Suède.

4 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LE MYSTÈRE DE LA CHAUVE-SOURIS

PAR

GUSTAVE TOUDOUZE

Il semblait à la jeune fille qu'elle se montrait en ce moment la digne descendante de cette tendre héroïne et que le sang de dévouement de Marie-Thérèse coulait dans ses veines.

Auprès d'elle, la berceuse continue, monotone, son assoupissant ronron, qui côtoie et paraît souligner ces visions du passé:

Ta mère est ici, petit agneau,
Qui te chante une petite chanson.
L'autre jour elle pleurait dru,
Aujourd'hui, elle sourit, ta petite mère ..

Des larmes, puis un peu d'espoir. Sur un horizon sanglant, un panorama terrible déroule les péripéties mouvementées, tragiques, des années de deuil, de terreur.

Elle a huit ans, en cette fin d'année 1793. Par les fenêtres d'une lourde berline qui l'emporte, elle distingue, curieuse et épouvantée, des routes poudreuses, des bois, des villages, des collines sauvages, des landes; puis arrivent la mer, des vagues furieuses qui l'épouvantent: un bateau l'enlève vers des régions de brume et de fumée, où elle entend des mots qu'elle ne comprend pas. C'est la fuite de Paris, la traversée de la France, l'émigration.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Désireux de se consacrer utilement au service du successeur de l'infortuné Louis XVI, le père de la jeune Anne, Huon de Coëtrozec, émigre avec sa femme et sa fille. En quittant la capitale, il passe par la Bretagne, pour y cacher tout ce qu'il ne peut emporter de sa fortune, une des plus considérables de l'époque, et parvient à se réfugier à Londres.

Dès lors, assez riche encore pour avoir de quoi vivre durant de longues années, sans toucher au trésor énorme laissé en France, il était resté en Angleterre pour y attendre les événements, guettant impatiemment le moment de revenir en Bretagne, à la fois pour combattre la Révolution, et pour reprendre son bien.

En émigrant, il avait dû se séparer de sa vieille nourrice de la fidèle servante qui avait élevé la petite Anne. Des intérêts de famille retenaient la brave femme en France, la rappelaient dans l'endroit où elle était née, l'inconnu et pauvre village de Kerloc'h, situé au milieu de la presqu'île de Crozon, sur l'anse de Dinan, à mi-chemin entre Crozon et Camaret.

Elle devait y retrouver sa fille, qui avait épousé un marin de Camaret, Yves Yannou, cousin des Traodec, et son petit-fils, Jean-Marie Yannou, un gamin d'une dizaine d'années, qui était souvent venu la voir, soit à Paris, soit au château des Coëtrozec, entre le Huelgoat et la Feuillée, et qui avait été le camarade de jeux de la fille de ses maîtres.

Les yeux de la jeune fille, caressèrent tendrement le visage de la vieille Bretonne, si absorbée dans le double bercement de son rouet et de sa chanson, qu'elle ne remarquait pas l'examen dont elle était l'objet, et qu'elle poursuivait toujours:

Toutouic la la, mon petit enfant ..

C'était depuis cette année 1793 qu'Anne n'avait plus revu Monik, dix ans déjà, et elle avait gardé d'elle un souvenir un peu vague, auquel se joignait cependant de la manière la plus étroite la vision du petit Jean-Marie Yannou, avec ses luisants cheveux noirs bouclés et longs, ses ardentes prunelles au regard étincelant dans une figure d'une pâleur mate.

Tout cela, confus, brouillé, taché çà et là de lumières plus vives, roulait dans le balancement retrouvé de cette berceuse de Cornouailles, qui était la première chose qui vibrât à ses oreilles, au moment où elle sortait du profond et pesant sommeil ayant succédé aux fatigues inaccoutumées de cette nuit de débarquement.

Quelques instants il lui avait semblé redevenir la très petite fillette d'autrefois, la camarade de Jean-Marie, et, avec un sourire heureux, elle écoutait le bruissement de ces syllabes connues:

Toutouic la la, va mabic ..

Que de choses cependant entre cette naïve mélopée et l'heure présente, que de douleurs, que d'épreuves!

Autour d'elle, le drame se rapproche, s'attaque plus directement à sa personne, l'enferme d'un cercle de plus en plus resserré, de plus en plus sombre et désolé.

Elle vient d'avoir dix ans, lorsque, en juillet 1795, n'ayant pas rejoint l'armée de Condé et las de son inaction, le comte de Coëtrozec laisse sa femme et sa fille à Londres, confiées à des amis sûrs, pour s'embarquer et prendre part à l'expédition tentée par les émigrés du côté de Quiberon.

Sans connaître dans tous leurs détails les péripéties de cette descente, elle avait appris en même temps son avortement et la mort de son père.

Le comte Huon de Coëtrozec était tombé sous les balles des républicains, durant la marche hardie exécutée par le chevalier de Tinténiac et Georges Cadoudal, avec deux mille cinq cents hommes, du golfe du Morbihan à la baie de Saint-Brieuc, pour soulever tout le pays sur ce parcours et aller chercher le soutien de la flotte anglaise, qui devait appuyer ce mouvement sur les côtes de la Manche.

Quelques mois plus tard, la comtesse, déjà si éprouvée par les malheurs qui avaient frappé les siens dès le début de la Révolution, succombait, ne pouvant supporter ce nouveau deuil, et Anne de Coëtrozec, doublement orpheline, demeurait seule dans la vie, sans appuis, sans parents, en terre étrangère, recueillie par de vieux émigrés qui avaient assisté sa mère à ses derniers moments.

Sans son énergie native, sans une sorte de mystérieux et fatidique espoir en l'avenir, qui déjà, à un âge d'inconscience et d'enfance, semblaient la soutenir miraculeusement au milieu de telles catastrophes, elle n'eût pas tardé à disparaître à son tour, petite plante déracinée, balayée par la tourmente, et à suivre ses parents dans cette tombe qui, lentement, sûrement, les prenait les uns après les autres.

Mais toute la virilité de sa race paraissait s'être réfugiée et comme concentrée en elle, la faisant réfléchie et sérieuse avant l'âge; après avoir faibli un moment sous des assauts aussi cruels, aussi rapprochés, elle avait réagi, l'âme soulevée par une foi obscure, tenace, le cœur battant de vie, d'indomptable espérance.

Il avait fallu des années pour l'éclosion de ce phénomène, qui n'aurait pu avoir des garanties de durée, de solidité s'il s'était manifesté brusquement.

Elevée par des amis fidèles, l'enfant était devenue jeune fille; et, en elle, un désir avait grandi âpre, continu, le besoin de revoir son pays, de rentrer en France, d'y retrouver la trace des disparus, son père, ses aïeux, d'y faire briller de nouveau la flamme de leur nom dont elle se trouvait maintenant l'unique défenseur, la dernière représentante.

Sans qu'elle s'en rendît compte, semblable à la sève impétueuse des chênes de la forêt natale, un long atavisme de sang breton, de noblesse batailleuse bouillonnait en elle, la jetant vers des actes téméraires, héroïques, la prédestinant aux idées de sacrifice et de dévouement chevaleresque.

Ce fut dans ces dispositions que, le jour même où elle atteignait sa dix-neuvième année, en 1803, la trouva une étrange communication, transmise par un de ces gentilshommes royalistes, qui ne se lassaient pas, au risque de leur vie, de faire la navette entre la France et l'Angleterre, se mêlant à toutes les conspirations et courant de province en province pour y ranimer par des promesses le zèle plus ou moins chancelant des partisans de la monarchie.

En plein centre de la Bretagne, dans un pays d'une sauvagerie absolue qu'il avait dû traverser pour se rendre de Morlaix à Quimper, porteur d'ordres secrets de Georges Cadoudal, il avait reçu asile chez un humble recteur de village, nommé Judikaël Le Coat.

Dans le cours de la conversation, comprenant qu'il avait affaire à un fidèle de la royauté, le prêtre avait raconté quelques épisodes d'une existence aventureuse, durant laquelle il s'était trouvé mêlé aux principales expéditions de la chouannerie, notamment à cette diversion opérée par le chevalier de Tinténiac, lors de l'affaire de Quiberon.

Les noms des nobles émigrés formant l'état-major de cette petite armée, appelée l'Armée Rouge, ayant été cités, celui du comte de Coëtrozec avait provoqué cette confidence de l'abbé:

«Huon de Coëtrozec!... Oui, c'est une grande perte que nous avons faite le jour où il est mort, plus importante qu'on ne saurait l'imaginer!... Il a rendu le dernier soupir entre mes bras, et j'ai reçu ses adieux à la vie, à tous ceux qu'il aimait. Ce qui le désespérait surtout, à cette heure lamentable, c'était de n'avoir pu retrouver sa fortune, qu'il destinait au rétablissement du roi sur le trône de France, et de ne pas laisser de fils pour le venger, pour employer ce trésor à la cause sacrée pour laquelle il venait de donner sa vie. Dans le râle de l'agonie, il gémissait, plein d'angoisse: Une enfant chétive, une fille!... Le nom des Coëtrozec est fini; il disparaîtra avec moi: nul ne le relèvera!»

Cette révélation parvenait à Anne de Coëtrozec, alors que, désœuvrée, elle employait les heures inoccupées de sa vie monotone à cultiver tous les exercices violents des sports anglais, montant à cheval, chassant, patinant, pour tromper ce qui fermentait sourdement au fond d'elle, fatiguer une énergie sans issue et tâcher d'oublier.

Voici que tous ses vœux secrets, vœux jusqu'alors indécis, informulés, n'ayant pas d'aboutissant bien net, se dirigèrent, avec une intensité croissant de jour en jour, vers ce but précis, unique, retrouver ce prêtre, se faire reconnaître à lui comme la fille de celui dont il avait reçu la confession désespérée et lui ouvrir son propre cœur, lui montrer le brasier de dévouement qui y flambait comme en quelque merveilleux sanctuaire caché aux yeux des profanes.

Certainement il l'écouterait, la comprendrait, l'encouragerait dans sa mission, qui, dès cette heure, commençait à prendre une forme. Elle, l'enfant chétive, elle serait celle qui ferait de nouveau étinceler hautement ce nom des Coëtrozec; elle accomplirait l'œuvre sainte que le mourant souhaitait voir exécuter, elle remplacerait ce fils qu'il regrettait de ne pas laisser après lui pour illustrer sa race.

Désormais tous ses soins tendirent à s'informer des moyens pratiques de mettre ce projet à exécution; elle entra en relation avec tous ceux qui pouvaient avoir connu, avoir aimé son père. A travers cette terre bretonne riche en âmes dévouées, en cœurs prêts à soutenir la cause tant de fois défendue, malgré d'effroyables échecs elle chercha à constituer le noyau d'êtres déterminés et sûrs, auxquels elle pourrait se confier et qui l'entoureraient d'une phalange héroïque et solide.

Bravant la police consulaire, défiant les innombrables espions de Fouché, de Dubois, de Réal, de Desmarest, de cette bande spéciale, qu'on appelait la «compagnie télégraphique» de Bonaparte, dont les agents ambulants poussaient leur surveillance jusqu'à l'étranger, elle correspondit secrètement, soit au moyen de l'alphabet des chouans, soit à l'aide de mots convenus, de chiffres spéciaux avec quelques uns de ceux qui avaient fait autrefois la Grande Guerre et qui vivaient, plus ou moins surveillés dans les châteaux, les fermes, les masures de Bretagne.

Beaucoup se montraient découragés, sans confiance, comme résignés, après le Directoire, à subir ce nouveau gouvernement, le Consulat, qui semblait sous la direction autoritaire du général Bonaparte, s'affirmer de plus en plus fort, de plus en plus énergique, malgré les divisions, les complots, les jalousies et les haines.

Quelques-uns, cependant, avouaient leur espoir de pouvoir profiter de ces dissensions, mais se plaignaient de ne point avoir de chef capable de faire réussir un mouvement en faveur des princes exilés et soupçonnaient même la fidélité de Cadoudal, dont nul n'entendait plus parler, dont on ne voyait plus filer comme une flèche à travers les halliers le chien porteur de messages, le fameux lévrier «Sultan».

(*A suivre.*)

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ